

CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Descriptif du système

Main-d'œuvre

1,7 UMO

Surfaces

120 ha de SAU dont :

- 120 ha de SFP
dont 120 ha d'herbe

Cheptel

132 UGB herbivores dont :

- 132 UGB bovin viande

Chargement apparent

1,1 UGB / ha SFP

L'atelier bovins viande

Troupeau

79 vaches allaitantes de race charolaïse

Production

39 660 kg de viande vive
300 kg / UGB

Alimentation

- 1,55 t MS de fourrages distribués par UGB
dont 0 % acheté
- 378 kg de concentrés par UGB
dont 100 % acheté



Cas-type bovins viande
Bassin charolais

Spécialisé naisseur maigre charolais

Vêl. fin d'hiver, taurillons maigres

REF. 0742T1026 / 11106 - RÉSULTATS CAMPAGNE 2023

Groupe : BV naisseur herbager de plaine



Ces exploitations produisent des taurillons maigres et femelles maigres, le plus souvent sur un parcellaire composé exclusivement de prairies naturelles. On les trouve plutôt dans les zones herbagères à bon potentiel, en particulier en Saône-et-Loire, Nièvre et Côte-d'Or.

Atouts

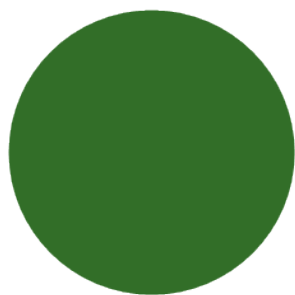
- Avec des vêlages de février-mars, les besoins alimentaires du troupeau sont peu élevés pendant l'hiver pour mobiliser le moins possible l'achat de concentrés.
- Après un deuxième passage à l'herbe, les mâles maigres de 14-15 mois bénéficient de prix de vente attractifs en mai-juin car commercialisés en période de creux par rapport à la demande du marché.
- Les besoins des animaux sont calés sur le cycle de l'herbe pour assurer au printemps, avec une herbe de qualité, les besoins du troupeau les plus élevés (croissance, allaitement, reproduction).

Contraintes

- Bien regrouper les vêlages pour limiter au maximum les naissances des veaux après la mise à l'herbe.
- Savoir détecter rapidement les vaches vides avant ou autour du sevrage pour viser une mise en marché avant la période hivernale.
- Récolter une part de fourrages de bonne qualité (foin déprimé, voire enrubannage) pour pouvoir assurer les croissances modérées des jeunes animaux avec pas ou peu de concentrés.

ASSOLEMENT DU SYSTEME

Surface Agricole Utile 120 ha Surface Fourragère Principale 100 % Surface Non Fourragère 0 %



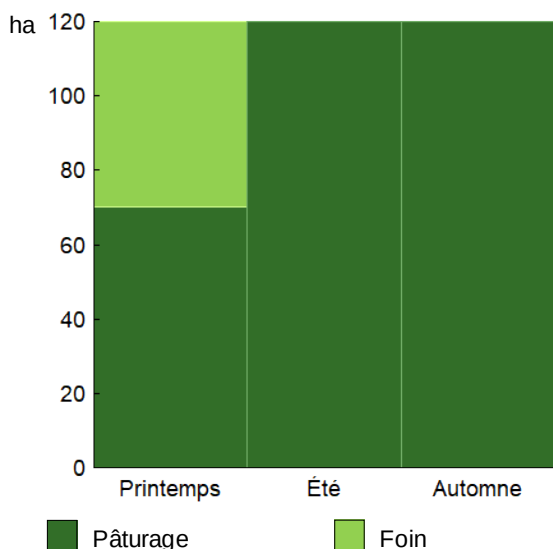
Surface en herbe

Surface (ha) %
120,0 100

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé 1,10 UGB / ha SFP **Cultures Fourragères (CF)/ SFP** 0 %
Part des prairies permanentes / SH 100 % Prairie temporaire implantée dans l'année 0,0 ha
Fumure minérale (/ha herbe) 10 N 3 P2O5 0 K2O Fumure minérale (/ha CF) 0 N 0 P2O5 0 K2O

Utilisation des surfaces fourragères

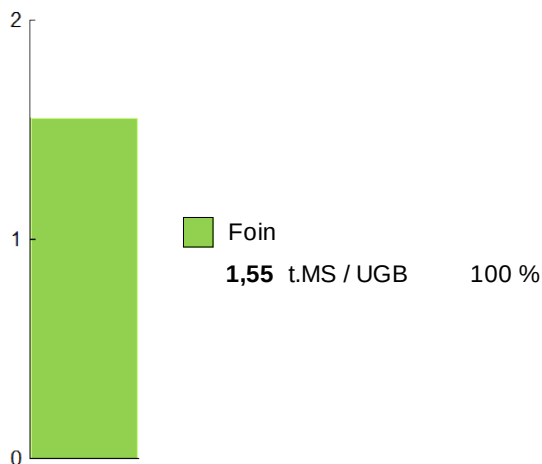


Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Surface en herbe					
Pâturage	70,0	3	0	0	
Foin + Pâturage	50,0	20	7	0	F

Légende : F=Fumier

Fourrages conservés utilisés 1,55 t. MS / UGB
dont variation de stock 0,00 t.MS / UGB
Autonomie des fourrages conservés 100 %

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	tMS /UGB	Ares /UGB
Foin	50,0	4,1	1,55	38
1° coupe non déprimée	50,0	4,1		

LE TROUPEAU BOVINS VIANDE

78,5 vaches allaitantes (VA)

Charolaise

0 Aides aux Bovins Allaitants

Atelier bovins viande

132,1 UGB

1,6 UGB/vêlage

120,0 ha SFP BV

100 % du total UGB



98 femelles mises en reproduction

85 vêlages

19 dont génisses

22 % de renouvellement

88 veaux nés dont veaux d'IA 0 %

82 veaux sevrés

Performances de reproduction

Taux de gestation 87 %

Nombre d'avortements 0

Intervalle vêlage-vêlage 372 j

dont > 400 jours 12 %

Date moyenne de vêlage 05/03/2023

Age moyen au premier vêlage 35 mois

Taux de prolificité 104 %

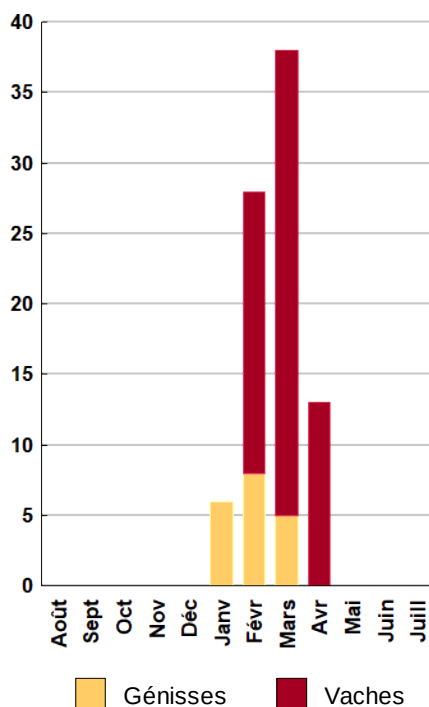
Taux de mortalité 6,8 %

Taux de productivité numérique 84 %

Conduite des veaux jusqu'au sevrage

Pas de complémentation

Répartition des vêlages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Race	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	Prix € /tête
Ventes					
40 Jeunes bovins maigres	38		450,0 kgv	3,39	1 526
18 Vaches réforme maigres	38		700,0 kgv	2,65	1 854
15 Génisses maigres	38		420,0 kgv	3,11	1 306
7 Broutardes repoussées	38		330,0 kgv	3,15	1 040
1 Taureaux de réforme maigres	38		1 000,0 kgv	2,27	2 270
Achats					
1 Reproducteurs de l'année	38		550,0 kgv	5,82	3 200

Production de viande

Production brute de viande vive (PBVV)	39 660 kgv	300 kgv/UGB
dont vendue	40 210 kgv	3,07 €/kgv vendu
Concentrés : Quantité totale	50 t	378 kg/UGB
dont prélevé	0 %	
Prix unitaire concentrés	394 €/t	
Coût des aliments (concentrés et fourrages achetés)	19 671 €	0,50 €/kgv
Production autonome	33 253 kgv	252 kgv/UGB
	84 %/PBVV	

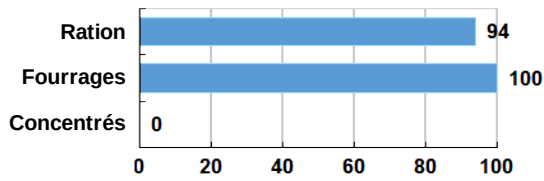
Marge brute atelier

81 057 €
1 033 €/VA
614 €/UGB
675 €/ha SFP BV

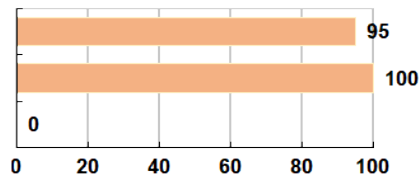


Bovins viande

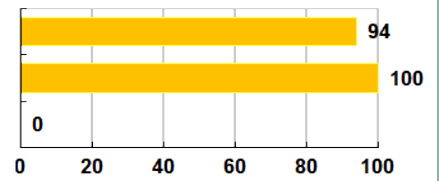
Autonomie massique (%)



Autonomie énergétique (%)



Autonomie protéique (%)



t. MS/UGB

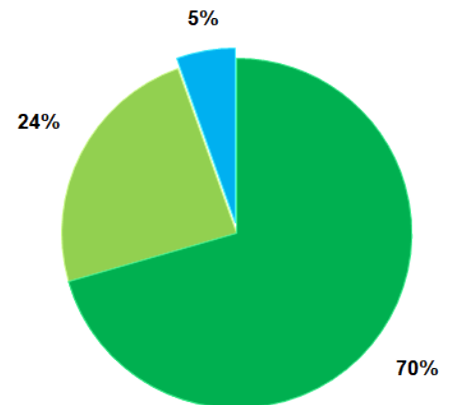
Herbe pâturée y.c. dérobées et parcours (estimation)	4,4
Herbe récoltée produite et utilisée (y.c. dérobées)	1,5
Autres fourrages récoltés produits et utilisés	0,0
Fourrages achetés utilisés	0,0
Quantité de MS d'herbe pâturée / total fourrages	75 %
Quantité de MS d'herbe utilisée / total fourrages	100 %

kg MS/UGB

Concentrés produits	0
Concentrés achetés	342
Total concentrés	342

Part de MS concentrés / MS totale ration 6 %

Aliments consommés t. MS/UGB



LES RESULTATS ECONOMIQUES 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 174 233 €

CHARGES 109 406 €

Bovins viande	(77 % PB)	133 593
Ventes		123 560
40 Jeunes bovins maigres race 38 (450 kgv - 1 526 €)		61 040
18 Vaches réforme maigres race 38 (700 kgv - 1 854 €)		33 380
15 Génisses maigres race 38 (420 kgv - 1 306 €)		19 590
7 Broutardes repoussées race 38 (330 kgv - 1 040 €)		7 280
1 Taureaux de réforme maigres race 38 (1 000 kgv - 2 270 €)		2 270
Achats d'animaux		-3 200
1 Reproducteurs de l'année race 38 (550 kgv - 3 200 €)		-3 200
Aides		13 233
Aide Bovine UGB : 116 ugb à 110,00 €		12 804
Autre aide bovins viande : 132 ugb à 3,25 €		429
Produits non affectables	(23 % PB)	40 640
Aides		40 640
Aides découplées		26 257
Ind. Zones défavorisées : 120 ha à 119,86 €		14 383

Charges opérationnelles	(30 % PB)	52 536
Troupeau	350 €/UGB	46 258
(132 UGB bovins viande)		
Concentrés	149 €/UGB	19 671
Achats de litières	103 €/UGB	13 560
Frais vétérinaires	70 €/UGB	9 270
Frais d'élevage	15 €/UGB	1 985
Transformation, commercialisation	10 €/UGB	1 384
Taxes animales	2 €/UGB	251
CVO	1 €/UGB	137
Surfaces fourragères	52 €/ha	6 278
(120 ha SFP : dont 120 ha SH)		
Engrais et amendements	41 €/ha	4 923
Fournitures pour fourrages	10 €/ha	1 175
Autre	2 €/ha	180

Charges de structure	(33 % PB)	56 870
(hors amortissements et frais financiers)		
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	104 €/ha SAU	12 480
Foncier	140 €/ha SAU	16 810
Matériel	102 €/ha SAU	12 180
Bâtiments et installations	11 €/ha SAU	1 290
Autres charges	118 €/ha SAU	14 110

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (37 % PB) 64 827 €
38 134 €/UMO (1,7 UMO exploitants)

Annuités	(25 % EBE)	16 000 €
Remboursement de capital		13 600
Frais financiers long et moyen terme (LMT)		2 400
Frais financiers court terme (CT)		0 €

Amortissement		33 000 €
Matériel	165 €/ha	19 800
Bâtiments et installations	87 €/UGB	11 550
Frais financiers (LMT et CT)		2 400 €

DISPONIBLE POUR EXPLOITANTS ET L'AUTOFINANCEMENT 48 827 €
28 722 €/UMO

RESULTAT COURANT (17 % PB) 29 427 €
17 310 €/UMO

Total actif hors foncier	604 408 €
	355 534 €/UMO
Animaux 53 %	Bâtiments et installations 14 %
Matériel 16 %	Autres immobilisations 4 %

Valeur ajoutée nette (hors aides)	4 361 €/UMO
EBE hors foncier / actif hors foncier	13 %
Taux d'endettement hors foncier	35 %
Trésorerie nette globale	40 415 €

Coût de production de l'atelier Bovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

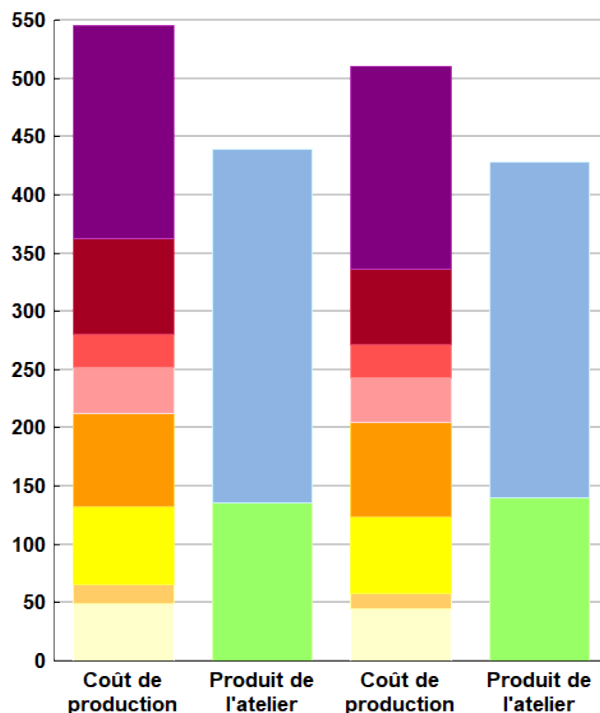
Productivité

	Cas-type	N - 1	Ecart
Production brute de viande vive (kgvv)	39 660	39 660	0
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,70	1,70	0,00
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	23 329	23 329	0



	Cas-type	N - 1	Ecart
€ / 100 kg de viande vive			
Coût de production total	546	510	35,8
Travail	184	174	9,5
Foncier et capital	81	64	17,2
Frais divers de gestion	29	29	0,6
Bâtiments et installations	39	39	0,1
Mécanisation	81	81	-0,1
Frais d'élevage	67	66	1,3
Approvisionnements des surfaces	16	13	3,0
Alimentation des animaux	50	45	4,3
€ / 100 kg de viande vive			
Produit total	439	429	10,4
Produit viande	304	289	14,4
Autres produits	0	0	0,0
Aides	136	140	-4,0

€ / 100 kg de viande vive



Cas-type

N - 1

Approche comptable

	Cas-type	N - 1	Ecart
Coût de production €/100 kgw	546	510	35,8
Prix de revient €/100 kgw	410	370	39,9
Rémunération permise €/100 kgw	77	93	-16,0
Rémunération permise nb SMIC/UMO	0,84	1,07	

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie

	Cas-type	N - 1	Ecart
Coût de fonctionnement €/100 kgw	468	447	21,0
Prix de fonctionnement €/100 kgw	333	308	25,0
Trésorerie permise €/100 kgw	155	156	-1,0
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	1,68	1,79	

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus

	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
18 Vaches de réforme	371 kgc/tête	5,00 €/kgc	6,71 €/kgc	5,46 €/kgc
40 Jeunes bovins maigres	450 kgv/tête	1 526 €/tête	2 049 €/tête	1 668 €/tête
15 Génisses maigres	420 kgv/tête	1 306 €/tête	1 753 €/tête	1 428 €/tête
7 Broutardes rpoussées	330 kgv/tête	1 040 €/tête	1 396 €/tête	1 137 €/tête
1 Taureau de réforme	600 kgc/tête	3,78 €/kgc	5,08 €/kgc	4,14 €/kgc
Prix moyen du kilo vif vendu		3,07 €/kg vif vendu	4,12 €/kg vif vendu	3,36 €/kg vif vendu

Coût de production de l'atelier Bovins viande - Pour en savoir plus



Cas-typ N - 1 Ecart

€ / 100 kg de viande vive

Coût de production total 546,0 510,2 35,8

Travail

Salaires et charges salariales 0,0 0,0 0,0

Rémunération du travail exploitant (CS) 183,7 174,2 9,5

Foncier et Capital

Fermage et frais du foncier 42,4 40,1 2,3

Rémunération terres en propriété (CS) 0,0 0,0 0,0

Amortissements améliorations foncières 4,2 4,2 0,0

Frais financiers 6,1 6,1 0,0

Rémunération capitaux en propriété (CS) 28,7 13,8 14,9

Frais divers de gestion

Transports, assurances, frais de gestion 29,1 28,5 0,6

Autres amortissements 0,0 0,0 0,0

Bâtiments et installations

Eau 3,7 3,7 0,0

Électricité et gaz 2,8 2,8 0,0

Entretien et location des bâtiments 3,3 3,2 0,1

Amortissements bâtiments-installations 29,1 29,1 0,0

Mécanisation

Travaux par tiers 1,1 1,1 0,0

Carburants et lubrifiants 12,9 14,2 -1,3

Entretien du matériel 16,8 15,6 1,2

Achat de petit matériel 0,0 0,0 0,0

Crédit bail 0,0 0,0 0,0

Amortissements matériel 49,9 49,9 0,0

Frais d'élevage

Frais vétérinaires 23,4 22,2 1,2

Frais repro, identification, GDS, cont perf 6,0 6,0 0,0

Achats de litière 34,2 34,2 0,0

Frais de transformation et com. 3,5 3,3 0,2

Approvisionnements des surfaces

Engrais et amendements 12,4 9,5 2,9

Semences 0,0 0,0 0,0

Autres charges végétales 3,4 3,3 0,1

Alimentation des animaux

Achats de concentrés et minéraux 49,6 45,3 4,3

Achats de fourrages et mise en pension 0,0 0,0 0,0

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre Cas-typ N - 1 Ecart

Exploitant (UMO) 1,70 1,70 0,00

Salariée (UMO) 0,00 0,00 0,00

Total main-d'oeuvre à rémunérer 1,70 1,70 0,00

dont pour transformation et com.

Main-d'oeuvre bénévole

Produit de l'atelier Cas-typ N - 1 Ecart

€ / 100 kg de viande vive

Produit viande 303,5 289,1 14,4

Vente d'animaux 311,5 296,9 14,6

Achats d'animaux (en -) 8,1 7,8

Variation d'inventaire 0,0 0,0 0,0

Autres produits 0,0 0,0 0,0

Aides

Aides couplées et autres 33,4 39,2 -5,8

Aides découplées 66,2 64,4 1,8

Aides deuxième pilier 36,3 36,3 0,0

Données complémentaires Cas-typ N - 1 Ecart

€ / 100 kg de viande vive

Total charges courantes 250 239 11

Total amortissements 83 83 0

Total charges supplétives (CS) 212 188 24

Coût production hors charges sup. 334 322 12

Annuités 40 40 0

Charges sociales exploitants 32 25 6

Céréales intra-consommées (ha) Cas-typ N - 1 Ecart

0,0 0,0 0,0

Résultats économiques atelier Cas-type N - 1 Ecart

Excédent brut €/UMO 38 134 39 842 -1 708

Excédent brut €/100 kgw 164 171 -7

Revenu (RCAI) €/UMO 24 652 24 895 -243

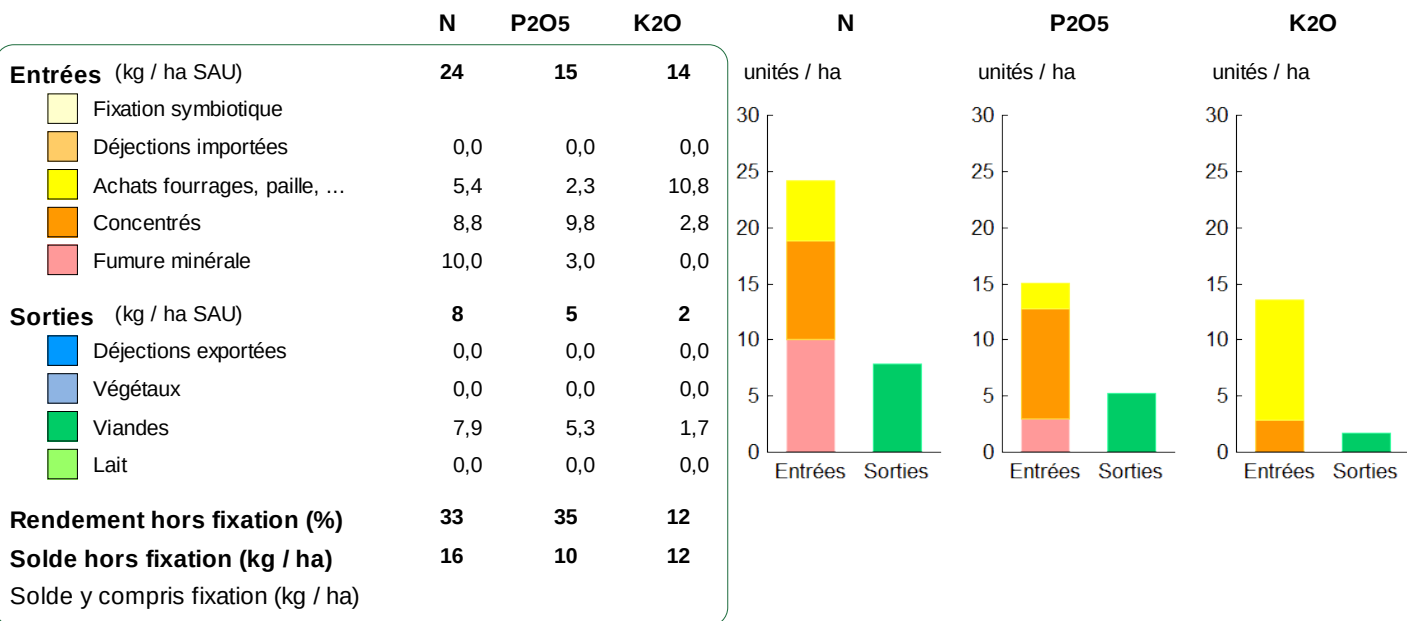
Revenu disponible €/UMO 28 722 30 430 -1 708

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 2,90 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 137

Rémunération €/UMO 42 848 = [SMIC net 16 480] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]

Bilan des minéraux

Zone environnementale	Zone sans contrainte	Surface en zones d'actions complémentaires	ha
Zone de captage	Non		
Pression organique / ha SD170	81 kg/ha	Sols nus en hiver / SAU	0 %



FICHE ACTUALISATION 2023 CAS-TYPE

N° III 06 BV CHAROLAIS

UNE PRODUCTION DE TAURILLONS MAIGRES ET DE FEMELLES MAIGRES A PARTIR DE 85 VELAGES SUR UNE EXPLOITATION TOUT HERBE

Il s'agit d'éleveurs qui ont développé un système de production basé sur la valorisation des surfaces en herbe, avec des vèlages de fin d'hiver, qui commercialisent des bovins maigres après un deuxième passage à l'herbe. Ce type d'exploitation se caractérise par une surface toute en herbe sur des sols à bon potentiel herbager et une conduite économe du troupeau. Cette conduite repose sur une bonne exploitation de l'herbe, avec un chargement moyen de l'ordre de 1,1 UGB / ha, et sur un déchargement progressif des pâtures en été par la vente d'animaux maigres peu complémentés.

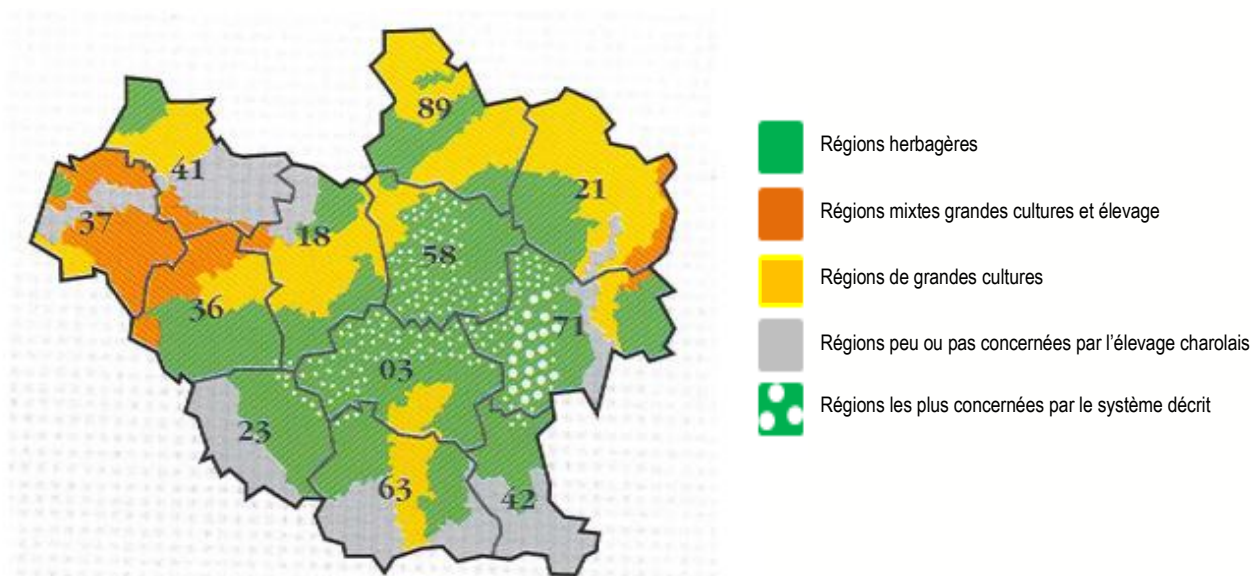
La conduite du troupeau est économe, avec des vèlages groupés sur février-mars destinés à produire des taurillons maigres de 15 mois et des femelles maigres. La commercialisation des taurillons maigres est facilitée par l'offre peu abondante de mâles maigres sur la période de mai à juin.

Un couple assure les travaux de l'exploitation, soit environ 1,7 UMO.

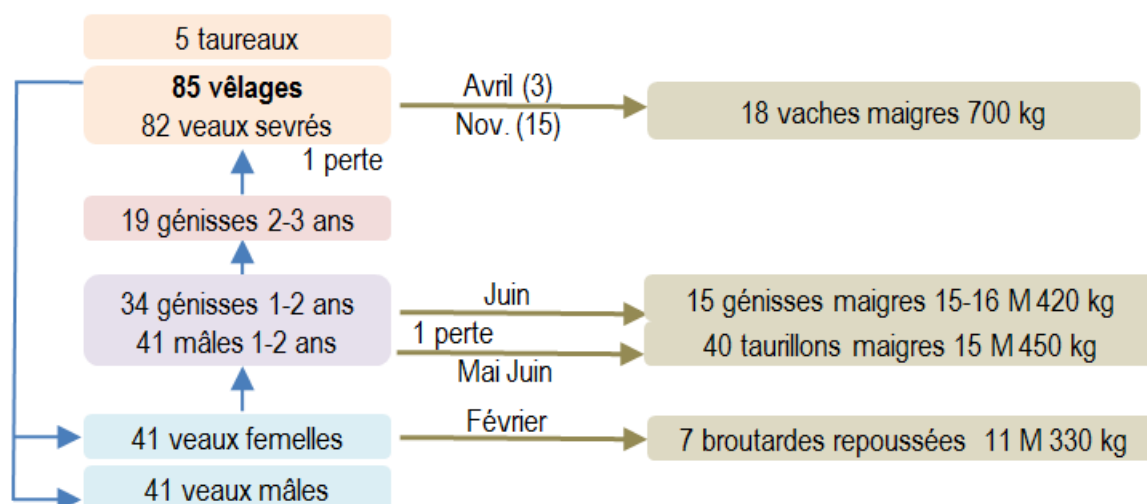
Avec la réforme de la PAC en 2015, le statut juridique de l'exploitation a changé avec la création d'un GAEC entre époux pour permettre aux exploitants de bénéficier de la transparence du GAEC avec 2 parts PAC pour l'attribution des primes.

LOCALISATION

On trouve ce type d'exploitation dans les zones herbagères peu sèches du Bassin Charolais, en particulier en Saône-et-Loire, Nièvre et Côte-d'Or.



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU



Une conduite alimentaire économe en concentrés et des gains de poids à l'herbe élevés.

Alimentation hivernale (principales catégories)

Kg par tête pour la période	Durée jours	Foin (kg MS)	Concentré kg brut (*)
Vaches allaitantes	130	1350	115
Génisses 2 ans	120	840	245
Génisses 1 an	140	700	300
Broutardes repoussées	120	460	420
Mâles 1 an	130	610	390

(*) y compris minéraux

Ce système de production est caractérisé par une conduite où les besoins du troupeau coïncident avec le cycle de production de l'herbe qui est le plus souvent réalisé sans apport d'azote minéral. Cela se traduit par la présence d'un maximum d'UGB pendant la pleine période de pousse au printemps, et un déchargement par la vente au cours de la saison de pâturage. Les gains de poids au pâturage sont élevés : plus de 120 kg pour les génisses et de 100 à 130 kg pour les taurillons qui sont complémentés à l'herbe sur la base de 2 kg/jour/tête en moyenne.

Les veaux sous la mère ne sont pas complémentés et le sevrage a lieu vers début novembre, de façon à permettre une remise en état des vaches qui disposent alors des surfaces en herbe libérées par la vente des taurillons et des génisses.

Dans ce système qui privilégie les bonnes conditions de pâturage, l'hivernage est court. Compte tenu de la période de vêlage « calée » sur la fin d'hiver, de l'état des animaux à la rentrée et de croissances hivernales modérées pour les jeunes animaux (remis à l'herbe avant la vente), on a une distribution de concentrés qui est limitée pour les animaux de 1 an auxquels on réserve les fourrages de bonne qualité (foin déprimé, voire enrubannage) et les vaches ne reçoivent pas de concentrés avant le vêlage.



Cas-type bovins viande
Bassin charolais



Spécialisé naisseur maigre charolais

Vêl. fin d'hiver, taurillons maigres

REF. 0742T1026 / 11106 - RÉSULTATS CAMPAGNE 2023

Groupe : BV naisseur herbager de plaine

Dossier réalisé par :

Thierry Lahémade - Conseiller agricole - pôle bovins viande- Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire

Avec la contribution de :

Christèle Pineau - Animatrice INOSYS- Réseau d'élevage Bassin charolais- Institut de l'élevage

Contacts :

Chambre d'agriculture de l'Allier : Francis Bougarel – 04 70 48 42 42 -
fbougarel@allier.chambagri.fr;
Chambre d'agriculture du Cher : Justine Robert – 06 09 38 88 75 –
justine.robert@cher.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de Côte d'Or : Valentine Navereau – 06 76 45 63 71 -
valentine.navereau@cote-dor.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de l'Indre : Claude Vincent – 02 54 61 61 59 –
claud.vincent@indre.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de la Loire : Stéphane Brisson – 06 38 76 75 40 –
stephane.brisson@loire.chambagri.fr
Jérémy Gervais (06 30 17 98 62) – jeremy.gervais@loire.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de la Nièvre : Christelle Veau et Frédérique Marceau – 03 86
93 40 50 – christelle.veau@nièvre.chambagri.fr;
frederique.marceau@nièvre.chambagri.fr
Chambre d'agriculture du Puy de Dôme : Jean-Baptiste Auger – 06 45 45 15 55 –
j-b.auger@puy-de_dome.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire : Thierry Lahémade – 06 45 47 15 96 –
thierry.lahemade@sl.chambagri.fr
Institut de l'élevage – Christèle Pineau – 07 78 12 48 85 – christele.pineau@idele.fr

Crédits photos : Thierry Lahémade

Ce document a été généré à partir de la base de données nationale DIAPASON.

L'outil DIAPASON est utilisé par les conseillers en charge du suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations suivies et des cas-types élaborés par les équipes.



INOSYS Réseaux d'élevage est un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevage.

Cette infrastructure de terrain s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Élevage. Le suivi de ces exploitations est basé sur une approche globale des systèmes, avec un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée.

Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.

Date d'édition :

Août 2024

Avec le soutien financier de :

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Confédération Nationale de l'Élevage
CNE